



POUR DES POTAGERS PÉDAGOGIQUES DANS NOS COMMUNES

ENQUÊTE AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS PIONNIÈRES
DE L'ÉCOLE JARDINIÈRE - MAI 2025

Ensemble
pour une
éducation
à la nature

**Coop
des
Milieux**

WWF

Le WWF est une organisation indépendante de conservation de la nature. Elle compte plus de 38 millions de sympathisants et un réseau actif dans plus de 100 pays grâce à ses dirigeants locaux. Sa mission est de mettre fin à la dégradation de l'environnement naturel de la planète et de construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature, en conservant la diversité biologique mondiale, en assurant une utilisation durable des ressources naturelles renouvelables, et en encourageant la réduction de la pollution et du gaspillage. Depuis 1973, le WWF France agit au quotidien afin d'offrir aux générations futures une planète vivante. Avec ses bénévoles et le soutien de ses 140 300 donateurs, le WWF France mène des actions concrètes pour sauvegarder les milieux naturels et leurs espèces, assurer la promotion de modes de vie durables, former les décideurs, accompagner les entreprises dans la réduction de leur empreinte écologique, et éduquer les jeunes publics. Mais pour que le changement soit acceptable, il ne peut passer que par le respect de chacune et de chacun.

C'est la raison pour laquelle la philosophie du WWF est fondée sur le dialogue et l'action.

Alexandra Palt est présidente du WWF France et Véronique Andrieux en est la directrice générale.

Pour découvrir nos projets, rendez-vous sur : wwf.fr

Ensemble, nous sommes la solution.

Coop des Milieux

La Coop des Milieux est une association loi 1901 d'intérêt général, créée en début d'année 2022 par sept personnes physiques : Sylvia Fredriksson, Lysiane Lagadic, Nicolas Loubet, Mikhael Pommier, Charlotte Rizzo, Florian Rony, Rieul Techer. Elle a pour objet de concevoir et de produire, ainsi que de supporter et d'accompagner à leur mise en œuvre, des dispositifs d'action publique collective relevant de dynamiques – existantes, émergentes ou à initier – démocratiques et écologiques, s'inscrivant dans des cadres politiques – institués ou non – dans les territoires. Son objet est d'intérêt général du fait du caractère éducatif, scientifique, social, culturel et/ou artistique, et de son concours à la défense de l'environnement par ses actions. Statuts de l'association : <https://link.infini.fr/coop-milieux-statuts>

Co-écriture

Ce livret a été réalisé en avril 2025 et co-écrit par l'équipe éducation du WWF France (Marjolaine Girard, Lauranne Pellissier, Anouk Pernot, Jordana Harriss) et l'équipe de la Coop des Milieux (Charlotte Rizzo, Nicolas Loubet, Mikhaël Pommier, Moïna Fauchier-Delavigne). La suite s'écritra avec vous sur ecole-jardiniere.org !

Remerciements

Nous remercions toutes les personnes qui ont accepté de témoigner pour réaliser ce livret d'enquête : Marine Auger, Omar Annab, Jean-Marc Bellini, Nassera Benmarnia, Pascaline Boyron, Anne Brochot, Sophie Brun, Grégoire Callot, Karine Carro, Mina Charnaux, Barbara Chiarugi, Laurent Clerc, Élodie Cordier, Nathalie Delliou, Julie Desailly, Ganesh Djearamin, Elsa Forget, Baptiste Frossard, André Gairaud, Philippe Gebelin, Damien Giron, François Lenormand, Cyriaque Lethuillier, Clémence Puel, Sandra Marche, Claire-Marie Merriaux, Olivier Moreuil, Charlène Pascual, Béatrice Pipart, Emmanuel Poisson-Quinton, Isabelle Portefaix, Emilie Mouton Romon, Corinne Sayous, Pierre-Yves Tanguy, Laurence Vignon (...)

Licence

Ce document est régi par les termes de la licence juridique **CC-BY-SA 4.0**. Vous êtes autorisé-es à partager et adapter ce document dans les conditions suivantes : crédit de l'œuvre, partage dans les mêmes conditions sans restriction complémentaires.

Mise en page : Coop des Milieux

Photo de couverture : Adobe Stock

TABLE DES MATIÈRES

05 PRÉAMBULE

Récit d'une enquête en cours

09 LOCALISATION DES COLLECTIVITÉS ET PANORAMA DES ACTIONS

13 ASSURER LA PÉRENNITÉ DU JARDIN DANS LE TEMPS ET L'ESPACE :

PASSER D'UNE ACTIVITÉ SCOLAIRE PONCTUELLE

À UN PROJET ÉDUCATIF

14 GESTE 1

Faire une place au potager
dans les projets de renaturation des cours
Lunel

16 GESTE 2

Lier potagers et nature sauvage
avec les Parcs Naturels Urbains
Strasbourg

19 MOBILISER TOUS LES SERVICES DE LA COLLECTIVITÉ

ET SOUTENIR LA DYNAMIQUE INTERSERVICES

20 GESTE 3

Mettre en place un Plan Local d'Education à la Nature
pour soutenir les politiques de protection de la biodiversité
Le Havre Seine Métropole

23 GESTE 4

Utiliser le PEDT et le réseau des jardins
pour des pratiques éducatives moins exclusives
La Ciotat

25 GESTE 5

Le jardin pédagogique au coeur des politiques sociales
Grigny

27 GESTE 6

Diversifier l'alimentation grâce à un potager
pédagogique et nourricier municipal
Argentat-sur-Dordogne

29 GESTE 7

Internaliser tous les métiers, de la graine à l'assiette
pour favoriser le lien des enfants au végétal
Avignon

31 GESTE 8

Piloter la dynamique interservices
pour assurer la pérennité du jardin
Quimper

33 GESTE 9

Un guide et des formations pour l'ensemble des agent-es
Grenoble

35 FAIRE COMMUNAUTÉ AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE
ET LES ACTRICES ET ACTEURS LOCAUX POUR INSCRIRE
LA PRATIQUE DU JARDIN DANS UN PROJET TERRITORIAL

36 GESTE 10

Développer des alliances de long terme
entre les services publics, les associations et les écoles
Concarneau Cornouaille Agglomération

38 GESTE 11

Un processus itératif pour faire de l'école un lieu de vie
Doussard

41 GESTE 12

Une stratégie municipale intégrée et une gouvernance
partagée avec l'Éducation nationale
Le Havre

43 GESTE 13

Un maillage vert pour engager petits et grands
dans une approche sereine au végétal
Marseille

45 GESTE 14

Cataloguer les actions soutenant
pour diffuser dans les communes
Métropole de Rouen

PRÉAMBULE

Depuis 2019, l'équipe éducation du WWF France met en œuvre une démarche patiente autour des jardins pédagogiques implantés dans les cours d'école ou à leurs abords. Ce travail repose sur une conviction forte : les enfants ont absolument besoin de connexion à la nature pour grandir et c'est indispensable pour faire émerger une génération culturellement ancrée dans le respect et la protection du vivant.

Sur cette base, un dispositif d'accompagnement intégré a progressivement pris forme, mêlant inspiration, outillage technique et animation de groupes d'acteurs engagés. Les chemins du changement ne concernent pas uniquement l'école ou ses enseignants, mais mobilisent un large éventail d'acteurs : rectorats, collectivités, agents de terrain, élus, décideurs nationaux, associations, familles, etc.

Après une phase d'expérimentation menée dans 19 établissements scolaires entre 2019 et 2021, le projet s'est enrichi d'un premier corpus de ressources : le site ecole-jardiniere.com a été lancé, accompagné par la diffusion hebdomadaire de contenus pratiques à destination des éducateurs.

Parallèlement, un groupe de collectivités pionnières¹ de toutes tailles et de niveaux de maturité différents a vu le jour, pour partager autour des enjeux et pratiques d'écoles jardinières.

1. Avignon, Argentat-sur-Dordogne, Grenoble, Grigny, La Ciotat, Le Havre, Lunel, Lyon, Marseille, Montpellier, Paris 20^{ème}, Quimper, Rouen-Normandie.

Ces collectivités - actrices majeures de l'organisation éducative, de l'aménagement des espaces, de la gestion des déchets ou de la transition alimentaire - sont pleinement concernées par le lien entre enfance et nature. Leurs actions touchent aussi bien les domaines de la santé, de la citoyenneté que celui de l'adaptation au changement climatique et la protection de la biodiversité. C'est d'ailleurs souvent à l'intersection de ces responsabilités que les projets de jardin pédagogique révèlent toute leur richesse.

Des entretiens avec des équipes locales et des résidences immersives, réalisés entre octobre 2024 et avril 2025, ont permis de **dresser un premier aperçu des manières de faire : des gestes pour faire école jardinière**. Les récits attachés à ces gestes donnent à percevoir **un panorama d'actions démontrant comment des binômes élu-es-agent-es, des collectifs ou des individus font émerger des stratégies ajustées, et des astuces structurantes** en interprétant localement les normes et les règlements. Ces témoignages montrent aussi comment se reconfigurent les postures professionnelles et comment l'action publique trouve de nouvelles formes de légitimité à travers ces projets à échelle humaine.

Ce cahier est un outil au service de ces dynamiques. Il documente à la fois des actions techniques et logistiques et des dimensions plus subjectives. Il cherche à compiler et diffuser les expériences de celles et ceux qui œuvrent à faire de la reconnexion à la nature un levier de transformation éducative et territoriale.

Il s'inscrit dans une constellation plus large de ressources et d'initiatives en construction : des récits longs issus d'enquêtes approfondies, des portraits d'agent-es et d'élu-es territoriaux, des bulletins de liaison, des documents techniques, des supports de formation continue, des rencontres thématiques, etc. Il ne constitue donc ni objet exhaustif ni un guide finalisé, mais plutôt un point d'étape dans un processus évolutif et collectif.

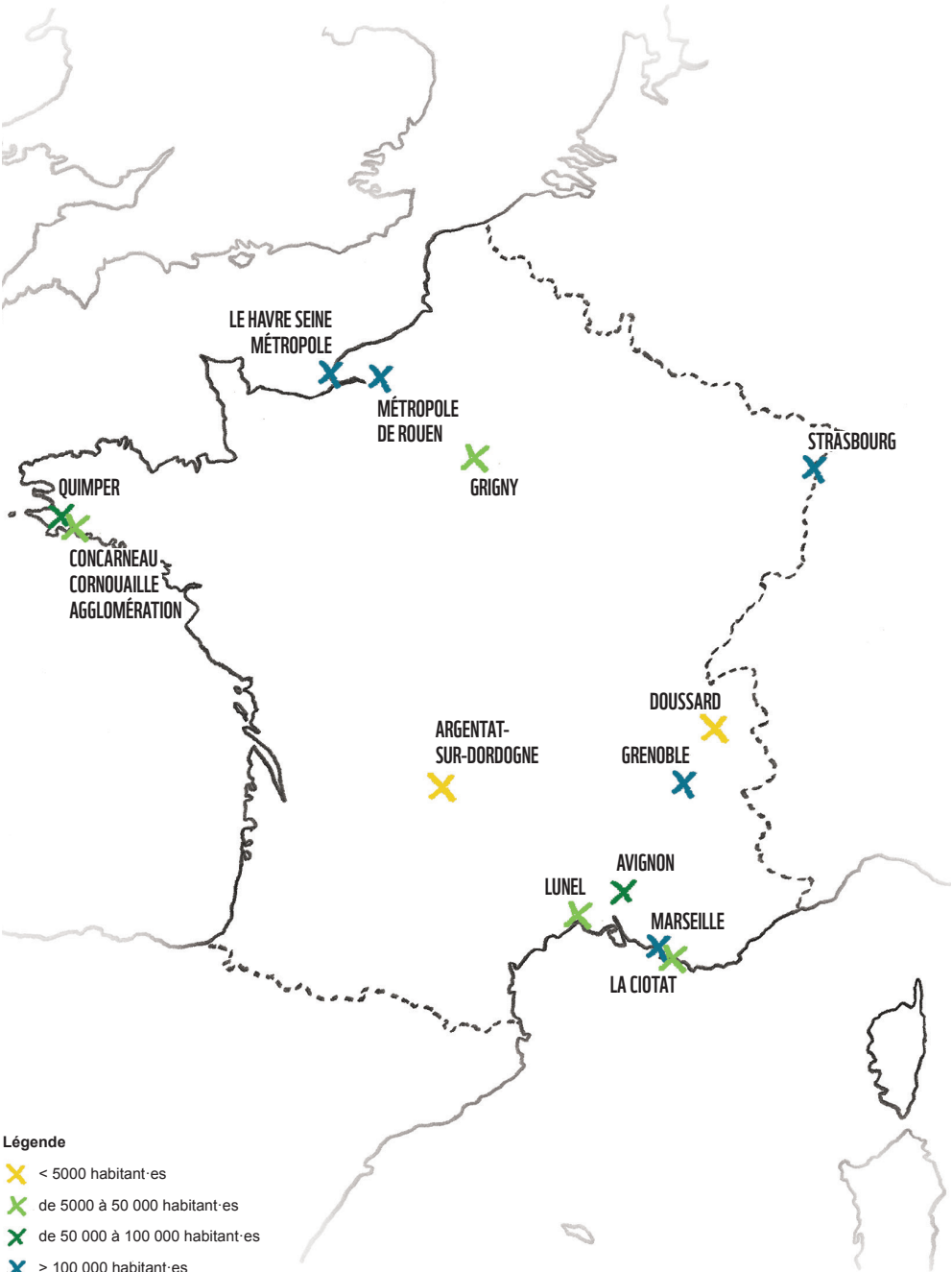
Autour de cette enquête en cours, une communauté agissante et apprenante se dessine. Elle rassemble des animatrices et animateurs nature, des coordinatrices et coordinateurs de PEDT, des technicien-nes du bâti scolaire, des agent-es des espaces verts, des élu-es en charge de l'éducation ou de l'environnement, etc. Chacun-e y apporte ses expérimentations, ses contraintes, ses manières de faire avec le réel. C'est cette diversité de trajectoires et de visions qui fait la richesse du mouvement.

À travers ce carnet, et plus largement ce dispositif d'action collective, il s'agit de révéler et alimenter une culture commune, d'ouvrir des espaces de dialogue et d'imagination, et de renforcer les liens entre pair-es. Il s'agit aussi de faire émerger, par la pratique, les conditions d'une évolution des normes et des politiques, à partir du terrain et de contribuer à la constitution de propositions législatives pour l'éducation au dehors au contact de la nature. Il offre un socle pour penser et écrire ensemble les alliances à construire, dans une démarche d'apprentissage partagé et de transformation collective.

Ce livret constitue un support vivant, à la fois portfolio, carnet de notes et de traces, à alimenter et annoter au cours de votre parcours aux Rencontres Internationales de la Classe Dehors, mais aussi lors de vos futurs voyages d'études, résidences apprenantes, séminaires ou rencontres collectives qui jalonnent vos futures actions pour développer la pratique de l'école jardinière sur vos territoires.

**LOCALISATION
DES COLLECTIVITÉS
ET PANORAMA
DES ACTIONS**

LOCALISATION DES COLLECTIVITÉS



PANORAMA DES ACTIONS

LUNEL - GESTE 1

26 000 habitant-es

- un arrosage goutte-à-goutte pour les vacances
- un potager dans chaque cour désimperméabilisée

STRASBOURG - GESTE 2

290 000 habitant-es

- des Parcs Naturels Urbains

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLÉ - GESTE 3

275 000 habitant-es

- un Plan Local d'Éducation à la Nature au niveau de l'EPCI

LA CIOTAT - GESTE 4

35 000 habitant-es

- un potager de 100m² dans un Intitut Médico-Éducatif

GRIGNY - GESTE 5

28 000 habitant-es

- une Maison des Enfants et de la Nature

ARGENTAT-SUR-DORDOGNE - GESTE 6

2 700 habitant-es

- un potager nourricier et pédagogique municipal
- une fête de la soupe au potager

AVIGNON - GESTE 7

92 000 habitant-es

- un poste d'éco-jardinier
- un paysagiste de la commune mobilisé sur les plans des cours et des potagers

QUIMPER - GESTE 8

62 000 habitant-es

- un carnet de liaison entre le scolaire et le périscolaire

GRENOBLE - GESTE 9

160 000 habitant-es

- un guide « fait maison » sur le potager pédagogique
- une formation des ATSEM

CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGL. - GESTE 10

19 000 habitant-es

- un consortium d'associations locales

DOUSSARD - GESTE 11

3 600 habitant-es

- une journée pour inventer la cours de ses rêves
- des chantiers participatifs

LE HAVRE - GESTE 12

165 000 habitant-es

- une formation des enseignant-es par les jardinier-es de la ville
- un kit pédagogique pour l'ensemble des enseignant-es

MARSEILLE - GESTE 13

870 000 habitant-es

- un inventaire des potagers

MÉTROPOLÉ ROUEN NORMANDIE - GESTE 14

500 000 habitant-es

- un catalogue d'action pour les communes
- un appel à projets

**ASSURER LA PÉRENNITÉ
DU JARDIN DANS LE TEMPS
ET L'ESPACE : PASSER D'UNE
ACTIVITÉ SCOLAIRE PONCTUELLE
À UN PROJET ÉDUCATIF**

GESTE 1

FAIRE PLACE AU POTAGER

DANS LES PROJETS DE RENATURATION DES COURS

« Les équipes pédagogiques motivées nous demandent des plants et des graines.

Nous mettons en production dans les serres municipales puis nos agent-es se déplacent dans les écoles pour échanger avec les enfants et mettre en place le jardin. C'est un moment très apprécié par les agent-es. »

Philippe Gebelin, chef du service Paysage et Nature en Ville à la ville de Lunel (Hérault)

Depuis l'été 2024, la ville de Lunel a achevé la végétalisation des 13 cours d'écoles de la commune. Ce projet ambitieux a permis d'intégrer des potagers dans chaque cour, qu'ils soient en pleine terre ou hors-sol. L'objectif est de favoriser la présence du vivant, de créer des îlots de fraîcheur et de permettre aux enseignants de faire classe dehors, au contact de la nature. La collectivité propose aussi des plans pour aménager les espaces, des graines et du matériel de jardinage.

L'expérience a montré que la réussite de ces jardins pédagogiques repose d'abord sur la motivation des équipes enseignantes. Lorsqu'elles s'approprient le projet, elles en font un réel outil pédagogique. Il est donc crucial de faciliter leur appropriation : mettre à disposition des outils adaptés, qui sont dans l'idéal conçus par des enseignant-es, et encourager les échanges entre écoles pour lever les freins liés à la peur ou au manque de connaissance.

L'entretien pendant les vacances scolaires reste aussi un défi : faute de budget pour mobiliser des agent-es, ce sont souvent les enseignant-es qui reviennent durant les petites vacances. En revanche, pour l'été, un système d'irrigation goutte-à-goutte automatisé a été mis en place et assure la survie des plantes sans surcharge de travail.

À ce jour, les activités de jardinage se font uniquement sur le temps scolaire, mais l'ouverture au périscolaire et à la petite enfance constituent des perspectives réalistes.

Sur le plan environnemental, le bilan est très positif. Les jardinier-es de la commune ont constaté un effet de vivification : des sols vivants, une végétation dynamique et plus résiliente. Grâce à des choix de plantations peu gourmandes en eau et bien adaptées au climat local particulièrement chaud et sec de l'Hérault, aucun travail d'entretien supplémentaire n'est nécessaire.

Ce projet s'inscrit, comme dans d'autres communes, dans une démarche plus large de gestion différenciée des espaces verts, qui inclut notamment la tonte réduite, la diminution de l'usage des produits phytosanitaires et une meilleure gestion de l'arrosage. L'objectif est aussi que les végétaux ne soient pas trop gourmands en eau, pour ne pas augmenter la charge de travail.

Pour l'avenir, la volonté de la commune n'est pas tant d'élargir encore les installations que de mieux faire vivre ce qui existe déjà. Cela passe par un lien continu avec les équipes pédagogiques. Pour ce faire, l'idée de s'appuyer sur une journée nationale ou internationale pour fédérer et valoriser localement les initiatives en cours se dessine.

« L'objectif est aussi que les végétaux ne soient pas trop gourmands en eau, pour ne pas augmenter la charge de travail. »

Philippe Gebelin, chef du service Paysage et Nature en Ville à la ville de Lunel (Hérault)

GESTE 2

LIER POTAGERS ET NATURE SAUVAGE AVEC LES PARCS NATURELS URBAINS

« Le Parc Naturel Urbain n'est pas une réserve naturelle d'où l'humain est effacé au profit de la biodiversité. Ce n'est pas non plus un parc urbain classique. L'école jardinière navigue dans ce gradient entre nature sauvage et plates-bandes. »

Béatrice Pipart, responsable du Parc naturel urbain de Strasbourg (Alsace)

Depuis 2010, un puis deux Parcs naturels urbains (PNU) ont été créés à Strasbourg. « Nous voulons encourager l'esprit de découverte, l'exploration, l'observation et que les gens, même enfants et public fragiles, sortent se promener dans leur quartier » explique Béatrice Pipart, sa responsable. Cette démarche de construction collective inspirée des parcs naturels régionaux permet de prendre soin de la biodiversité et de la santé des habitant-es. Elles et ils étaient en effet nombreux-ses parmi les 500 à avoir répondu à l'enquête menée en 2024, à évoquer spontanément leur besoin de nature et de plus d'animaux, pour supporter la ville, pour leur bien-être.

Ce PNU est à la fois un territoire et une dynamique d'acteurs : centres socioculturels, écoles, associations de résident-es, actrices

et acteurs de l'éducation, de l'insertion, du maraîchage, etc. Il s'agit de proposer un maillon entre toutes et tous, via la mise en réseau, la fête annuelle du PNU et des financements. Toutes sortes de liens sont encouragées, ainsi que les jardins pédagogiques. Par exemple, à l'école élémentaire des Romains, une serre connectée a été installée avec le budget de l'école. Sa gestion a été transmise au jardinier qui travaille dans le centre socioculturel à côté.

« Les gens ont besoin de faire ensemble, de planter et d'être dans le temps de la nature, insiste Béatrice Pipart. En favorisant les liens entre les personnes, on encourage à prendre la parole et agir, à végétaliser aussi le terrain en bas de chez soi ». L'objectif est de promouvoir le fait de découvrir son territoire, le faire découvrir à d'autres, rencontrer les acteurs proches de chez soi et faire ensemble. Cela s'avère

favorable à la biodiversité et aussi à la vie de quartier. Afin de soutenir cette dynamique, les enjeux et envies de gens sont questionnés régulièrement, via un travail sur la charte du PNU, en constante évolution.

Béatrice Pipart veut ainsi faciliter les possibilités pour que chacun-e puisse être en lien avec la nature, en particulier en étant acteur. Pour elle, cela passe par apprendre à jardiner, à planter, à faire des clôtures végétales, etc. Cette posture permet aussi le contact direct et d'utiliser ses sens. « L'idée portée par le PNU est de pouvoir profiter de là où on vit, d'y être bien, sans avoir besoin d'aller au bout du monde. Le réflexe ne doit pas être de fuir son territoire mais plutôt s'y ancrer, par exemple avec le jardinage » note-t-elle.

Par exemple, « Les Folies végétales du Muhlbach » aident à faire découvrir comment collaborer avec la nature, dans un espace de 1700 mètres carrés non clôturé, avec une aire ludique végétale, un espace de vannerie, des cabanes, etc.

Aux Folies végétales et dans le reste du PNU, il s'agit d'aménager en faisant d'abord avec l'existant, par une sorte d'acupuncture urbaine : en plantant uniquement là où c'est nécessaire plutôt que de tout artificialiser. « On n'est pas dans une réserve naturelle mais dans une métropole. Il y a donc besoin d'espaces de jardins, de vergers, d'animaux. Il s'agit aussi de travailler avec le service des espaces verts qui a plutôt encore une vocation gestionnaire. Aujourd'hui, il y a donc beaucoup de prairies fauchées et d'arbres, mais beaucoup moins d'arbustes, qui ont souvent été coupés et remplacés par des clôtures avec du lierre, pour réduire les coûts. »

Avec cet outil du PNU, Strasbourg dispose d'un champ de recherche action, qui offre selon sa responsable un cadre assez ouvert permettant d'être créatif. Elle accueille d'ailleurs régulièrement des visites d'autres collectivités, comme mi-mars, dans le cadre des Rencontres européennes sur la démocratie participative. Suite à une visite pendant la fête du PNU, une équipe de Roubaix veut à son tour monter un projet similaire.

**COMMENT MOBILISER
TOUS LES SERVICES
DE LA COLLECTIVITÉ ET
SOUTENIR LA DYNAMIQUE
INTERSERVICES**

GESTE 3

METTRE EN PLACE UN PLAN LOCAL D'ÉDUCATION À LA NATURE

POUR SOUTENIR LES POLITIQUES DE PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ



Page de garde du PLEN Havre Seine
(extrait 2025)

Inscrit dans une dynamique régionale, le Plan Local d'Éducation à la Nature (PLEN) Le Havre-Seine a été élaboré par les 54 communes de la communauté urbaine, pour la période 2023-2026. Sa construction repose sur le Plan régional d'éducation à la nature piloté en Normandie par CARDERE. Cette structuration en entonnoir – du régional au local – permet une cohérence rare entre les niveaux de gouvernance et offre un cadre clair pour les collectivités souhaitant s'engager dans l'éducation au vivant.

En plus de la logique éducative, le PLEN se destine aussi à transformer en profondeur les rapports sociaux au vivant. En mettant les habitant-es en relation directe avec des lieux, des espèces, des récits, la collectivité via le PLEN a un rôle d'interface entre les outils techniques de la biodiversité et les publics.

À la Poterie-Cap-d'Antifer, le PLEN permet aussi de légitimer les actions coordonnées. Par exemple, suite à une action de sensibilisation menée par un stagiaire municipal, des enfants demandent à l'agent en charge des espaces

verts de cesser de tondre une parcelle, afin de préserver les papillons. Quelques mois plus tard, les parent-es découvrent, guidé-es par leurs enfants, la richesse de cet espace naturel. L'entretien des espaces évolue, les perceptions et mentalités aussi.

Cette approche par l'expérience permet de renverser des logiques descendantes. Les enfants deviennent médiateurs culturels, les habitant-es redécouvrent leur territoire et les élu-es constatent des effets concrets. Le plan biodiversité n'est ainsi plus porté uniquement par la mairie ou des agents mais par un large cercle d'habitants.

Le PLEN s'appuie sur une co-construction continue. Chaque année, une plénière thématique rassemble les actrices et acteurs (élu-es, entreprises, écoles, associations) pour faire le point, ajuster, enrichir. Cette gouvernance ouverte garantit que le plan ne reste pas figé. Il devient un processus.

Par ailleurs, un répertoire partagé d'actrices et acteurs et un suivi collaboratif permettent de documenter les actions, de mutualiser les pratiques et de consolider une mémoire collective. Ce travail structure progressivement un écosystème territorial de l'éducation à la nature.

Dans la future version, le PLEN entend élargir son spectre au-delà de la nature perçue uniquement comme « biodiversité à préserver ». Pour embrasser toutes les formes de relation au vivant : potagers, forêts nourricières, élevage extensif, dialogue avec les milieux de la chasse, de la pêche et de l'agriculture. La volonté d'accueillir cette complexité est un choix assumé.

Cette ouverture suppose une pédagogie fine, une écoute active et un dépassement des caricatures. Comme le note Cyriaque Lethuillier : « On ne peut pas faire de politique de la nature sans intégrer tous les acteurs du vivant. Même ceux qui, au départ, n'ont pas les mêmes sensibilités. »

« L'objectif du PLEN est de redonner de la cohérence à des actions souvent éparses. La connaissance ne suffit pas : il faut vivre la nature, créer des expériences. »

François Lenormand, Animateur du Collectif "Éduquer à la Nature", Le Havre (Seine-Maritime)

Le PLEN devient ainsi un terrain d'exercice de la démocratie écologique : les arbitrages se construisent par la rencontre, les alliances se forgent dans la durée, les actions s'ajustent aux territoires.

Le lien entre stratégie biodiversité et éducation à la nature, tel que dessiné dans le PLEN Le Havre Seine, constitue un choix de fond : celui de faire de la nature un sujet de société, de transformer les relations des humains à leurs milieux, et d'outiller cette transformation par des méthodes, des alliances et des lieux.

« L'éducation à la nature,
c'est ce qui fédère. C'est
l'huile dans les rouages.
Elle rend les autres volets
du PLEN vivants, visibles
et accessibles. »

Cyriaque Lethuillier, vice-président en charge de la biodiversité et des espaces naturels à la Communauté Urbaine Le Havre-Seine Métropole, et maire de La Poterie-Cap-d'Antifer (Seine-Maritime)

GESTE 4

UTILISER LE PEDT ET LE RÉSEAU DES JARDINS

POUR DES PRATIQUES ÉDUCATIVES MOINS EXCLUSIVES



A la Ciotat, l’équipe de coordination du Projet Educatif du Territoire (PEdT) avec la complicité du service des espaces verts de la ville, le dynamisme et la créativité des équipes d’animation, de l’institut médico-éducatif (IME) ainsi que l’implication de l’inspection académique et d’enseignants a permis l’émergence de plusieurs actions autour de l’éducation dehors et de projets partagés.

Jardin pédagogique en forme de marelle de l’école et accueil périscolaire Paul Bert à La Ciotat

Pour l’année 2024-2025, mobilisées autour de projets de jardins pédagogiques déjà existants dans leurs établissements, les équipes de l’IME, d’écoles et d’accueils périscolaires sont mises en lien et soutenues par la coordination du PEDt. Ils se réunissent à plusieurs reprises lors de leur pause déjeuner ou de temps de réunion pour expérimenter et concevoir des rencontres régulières et hors les murs pour les enfants.

Le projet s’articule autour de quatre axes majeurs : sortir apprendre dans la nature, jardiner collectivement, se rencontrer, favoriser l’inclusion et le bien vivre ensemble.

Pour ces équipes éducatives, cette dynamique collective apporte une nouvelle énergie, stimule la créativité pédagogique et permet de croiser les regards entre

professionnel·les du médico-social, de l'enseignement et de l'animation.

Dans un cadre verdoyant propice aux apprentissages, l'IME a aménagé un jardin de 100m² et propose des activités fondées sur l'expérience directe : sentir, toucher, observer, jardiner. Pour des enfants dont certain·es ont des déficiences intellectuelles et des difficultés de langage, cette approche par les sens et les gestes est essentielle et bénéfique pour tous les enfants. Elle permet de construire des savoirs solides, enracinés dans le réel, et d'éveiller la curiosité de chacun·e. La nature devient un véritable outil pédagogique pour explorer des notions complexes.

« Nous souhaitons
montrer que tous les
enfants, quels que soient
leurs besoins peuvent
participer et se retrouver
autour du jardin. »

Emilie Mouton Romon, responsable
pédagogique de l'IME Les IRIS (Arpejh) à
La Ciotat (Bouches-du-Rhône)

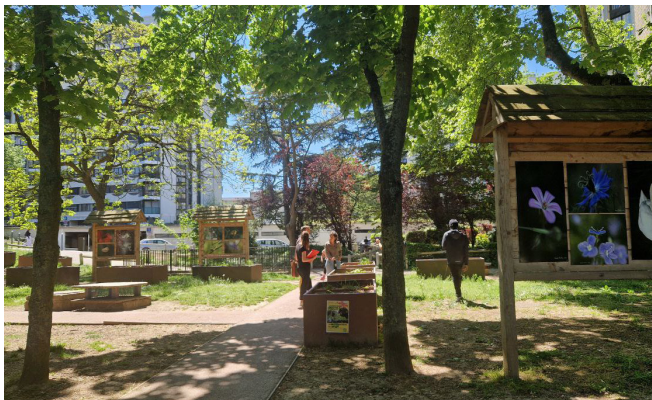
À l'accueil périscolaire de l'école Paul Bert, le « jardin marelle » accessible à tous a été récemment conçu par les agents du service Espace Vert de la ville, qui ont fidèlement traduit cet espace pensé par les équipes et les enfants. On y trouve des bacs surélevés et un sol accessible pour enfants en situation de handicap (accessible PMR). « La prochaine étape sera d'y intégrer un parcours sensoriel avec des essences odorantes et gustatives pour travailler d'autant plus sur les sens et la diversité culturelle des enfants », indique l'équipe de coordination du PEDT de la ville de La Ciotat.

Afin de rendre possibles ces rencontres régulières dehors entre enfants, il faut se coordonner, trouver des dates communes et adaptées pour que les enfants puissent effectivement partager des activités pédagogiques dans les jardins ou dans l'espace public. Avec le soutien de l'Inspection académique qui valide la pratique et légitime les apprentissages au dehors et grâce aux dispositifs pédagogiques tels que « Les quatre saisons des classes dehors » (Fabrique des Communs Pédagogiques) ou L'hebdo de l'école jardinière du WWF, les équipes des différentes structures s'appuient sur une base pédagogique étayée. Les jeunes du dispositif DAME ARPJH, avec les enfants des écoles et accueils de loisirs peuvent ainsi, ensemble, observer la nature, cultiver un potager et être sensibilisés aux enjeux de la biodiversité et du mieux vivre ensemble.

GESTE 5

LE JARDIN PÉDAGOGIQUE

AU COEUR DES POLITIQUES SOCIALES



À Grigny, ville engagée pour les droits de l’enfant, les élu·es et les agent·es construisent depuis 20 ans une place forte pour les actions d’éducation à l’environnement dans un contexte social éloigné de ces enjeux.

Jardin pédagogique ressource du quartier Grigny 2 à Grigny

À travers les actions de la Maison des Enfants et de la Nature (MEN), la ville affirme un modèle éducatif ancré dans son territoire, où la nature et la culture deviennent des outils de transformation sociale. C’est via ce lieu et grâce à sa directrice que se coordonnent les actions éducatives portées par la commune et ses partenaires. « Dans le cadre de notre convention avec l’Éducation nationale, nous avons les moyens de mener des actions diversifiées dans les écoles et auprès des familles. »

La MEN, à la fois centre de loisirs et lieu d’accueil pour les projets éducatifs au sciences, aux arts et à la citoyenneté, dispose d’un atelier d’art, d’une ménagerie, d’un potager et d’une mare pédagogique. Sa localisation au bord des lacs, des vignes et des bois de l’Essonne offre un cadre d’apprentissage très différent du centre urbain, alors qu’il n’est accessible qu’à une vingtaine de minutes à pied.

« Nous innovons chaque année pour offrir un cadre d'apprentissage adapté à chaque enfant et créer le lien entre notre environnement très riche en biodiversité et les enjeux sociaux de nos familles. », explique Ganesh Djearamin, Maire adjoint délégué à l'écologie urbaine.

Atelier artistique autour de la végétalisation avec l'association Tissart (pour 550 enfants par an), mise à disposition d'un éducateur environnement pour les classes et le périscolaire, suivi des projets de jardin dans les écoles avec des EPCI partenaires (espace vert, eau et déchets), etc. Tous ces projets nécessitent d'abord de faire leurs preuves pour impliquer ensuite l'Éducation nationale ou d'autres acteurs institutionnels.

La Cité éducative joue un rôle de levier dans le développement de ces actions. Alors que l'ensemble de la commune est impliquée dans le dispositif, cette coopération permet d'assurer la continuité entre les actions menées dans les écoles, celles portées par les équipes du périscolaire, dans les centres de vie sociale, à la Maison du Projet ou dans les démarches de renouvellement urbain. « On ne travaille jamais seuls » indique Anne Brochot.

« Lorsque les enfants arrivent devant le lac, certains croient voir la mer. Ils descendent de Grigny 2, ils ne savent pas que c'est chez eux ici. »

Ganesh Djearamin, Maire adjoint délégué à l'écologie urbaine, à Grigny (Île-de-France)

Les liens étroits développés avec la Gestion Urbaine Sociale de Proximité (GUSP) permettent de proposer des animations de rue, d'impliquer les familles, de co-construire une programmation dense de projets à visée environnementale dans les quartiers de Grigny 2 ou la Grande Borne.

Le jardin ouvert « espace de biodiversité » de quartier Vlamink accueille par exemple des animations pour les enfants chaque semaine (avec des associations locales d'éducation populaire).

GESTE 6

DIVERSIFIER L'ALIMENTATION GRÂCE À UN POTAGER PÉDAGOGIQUE ET NOURRICIER MUNICIPAL

À Argentat-sur-Dordogne, une dynamique originale s'ancre depuis deux ans autour d'un potager communal, qui dépasse largement le simple cadre horticole. Ce jardin partagé, soutenu par la commune, s'affirme progressivement comme un objet central dans les politiques éducatives, alimentaires et territoriales. Grâce à une volonté politique forte, un accompagnement humain de proximité et un soutien financier du programme européen LEADER, le projet a des effets aussi bien sur la cantine scolaire, les pratiques pédagogiques, et l'imaginaire des enfants.

À l'origine du projet porté par la commune : un objectif de réduction des coûts de la cantine et de promotion d'une alimentation saine. Pour cela, il s'agit d'intégrer des légumes produits localement dans les repas des enfants. Mais très vite, la dimension pédagogique a pris sa place, en lien avec les équipes enseignantes et les dispositifs déjà engagés sur le territoire.

Le jardin devient ainsi un support concret d'apprentissage : les enfants découvrent les légumes qu'ils consomment à la cantine, suivent les saisons, participent au compostage, apprennent à reconnaître les insectes... Cette approche de la terre à l'assiette permet une expérience sensorielle, collective et ancrée dans le vivant, qui change le regard des enfants sur l'alimentation. Et cela fonctionne : « les enfants n'ont jamais autant mangé de soupe à la cantine ! », témoigne une enseignante.

« L'ancien maraîcher n'avait pas l'habitude de travailler avec les enfants. Avec Charlène, nous l'avons accompagné, notamment sur le volet pédagogique. Nous formons maintenant son successeur qui a lui aussi la volonté de développer ce type d'actions. »

Marine Auger, responsable Education
Loisirs et Entretien à la mairie d'Argentat-
sur-Dordogne (Corrèze)

L'école maternelle Le Petit Prince, inscrite dans une démarche E3D (école en démarche de développement durable), et dans le cadre du territoire éducatif rural (TER) Val Dordogne, s'est emparée du potager comme pilier de son projet d'établissement. Les élèves se rendent ainsi huit fois dans l'année au jardin, à pied.

Les temps forts du calendrier scolaire — comme la fête de la soupe à l'automne ou la fête du jardin en juin — sont autant d'occasions de valoriser les apprentissages, d'associer les familles et d'ancrer les savoirs dans l'expérience collective. Le jardin devient ainsi un lieu de transmission intergénérationnelle, de mise en récit, et de brassage social.

Pour que cette pédagogie du vivant soit possible, un soin particulier est apporté aux supports techniques et humains. Le matériel est adapté aux petites mains : mini-brouettes, outils légers, parcelles accessibles... Le jardin est pensé pour les enfants.

C'est aussi surtout la présence régulière d'un maraîcher communal, épaulé ponctuellement par des intervenant-es issus du monde associatif et par deux agents municipaux apiculteurs, qui fait la richesse de l'accompagnement. Ce soutien en régie permet de tisser un lien durable entre les services municipaux, les enseignant-es et les élèves, et d'assurer une continuité, même en cas de changement d'intervenant-es.

Le projet de jardin ne s'arrête pas à la clôture des écoles. Il s'inscrit dans une continuité école-collège, soutenue par le dispositif TER et des fiches ressources sont notamment partagées sur le site du collège. Il s'articule aussi avec les enjeux du projet alimentaire territorial (PAT) piloté par la collectivité qui inclut des rencontres entre cuisiniers scolaires, un guide des producteurs locaux et la mutualisation des expériences entre communes.

GESTE 7

INTERNALISER TOUS LES MÉTIERS, DE LA GRAINE À L'ASSIETTE POUR FAVORISER LE LIEN DES ENFANTS AU VÉGÉTAL



Centre horticole municipal d'Avignon

À Avignon, la nature s'invite dans l'éducation des enfants au-delà des projets ponctuels. Ici, la municipalité a fait le choix d'internaliser l'ensemble des métiers liés au végétal et à l'éducation, de la production horticole à la restauration collective, en passant par les temps périscolaires et l'aménagement des écoles. Cette approche globale permet de tisser une continuité éducative entre jardinage, alimentation, biodiversité et citoyenneté, via des dispositifs accessibles dans différents temps et espaces vécus par les enfants. Ce qui n'empêche pas la Ville de faire appel à des associations locales d'EEDD, comme Semailles pour intervenir auprès des élèves dans les cours et potagers des écoles ou dans leur propre jardin pédagogique en ceinture verte d'Avignon.

Depuis 2014, le projet Fraich'cour de renaturation participative des cours et des abords des écoles est le point d'entrée pour adapter l'école au changement climatique et sensibiliser les enfants au végétal. Cinq ans plus tard, déjà plus de 80 % des établissements publics disposent d'un jardin pédagogique ou d'une cour végétalisée. Les abords et parvis des écoles sont également réaménagés pour apporter des espaces apaisés aux familles et aux enfants. Tous ces projets sont facilités par des agent-es de la collectivité : paysagistes, urbanistes, jardinièr-e-s, et sont également appropriés par les animateurs et animatrices des temps périscolaires.

« Pour rapidement mettre en place des actions, il faut s'appuyer sur des postes transversaux comme celui de Barbara Chiarugi (chargée de missions éducation environnement et culture), qui est à la croisée de l'enseignement, des services et des intervenants extérieurs sous l'impulsion des élus. »

Isabelle Portefaix, adjointe au maire
Déléguee à la ville écologique et durable,
ville nature, ville d'Avignon (Vaucluse)

Le Conseil Municipal des Enfants, animé en interne par les agents de la ville, s'empare aussi de ce sujet en mettant en place des activités de sensibilisation à la biodiversité en ville.

L'accès au végétal est également favorisé par la mise à disposition de deux jardins/pépinières pédagogiques de grande envergure sur la commune : le centre horticole municipal et le jardin de l'association "Semaines" du réseau REVEIL84.

Le centre horticole municipal est la clé de voûte de tous les projets de végétalisation de la commune. Au-delà de fournir les plants et d'aménager les espaces verts d'Avignon, le centre horticole anime depuis 2005 un jardin pédagogique pour les familles, les écoles et les accueils de loisir. Dans une perspective d'innovation pour adapter les végétaux au changement climatique, des partenariats sont engagés avec le Parc Naturel régional du Mont-Ventoux, le domaine du Rayol, l'INRAE-Villa Thuret d'Antibes, et l'INRAE de Montfavet-Avignon. La ville tente aussi

d'aller vers une labellisation de la végétation locale, en lien avec les communes voisines d'Aix et Nîmes. La création récente d'un poste d'éco-jardinier illustre aussi cette volonté d'ancrer durablement l'éducation à la nature dans le projet municipal. Il a pour missions de participer à l'animation autour des jardins pédagogiques, d'accompagner des projets de végétalisation participative, et de produire des "légumes solidaires" pour les associations caritatives.

Et chaque année depuis sept ans, lors de la fête de la courge, six classes sont invitées sur le centre horticole pour planter des graines aux côtés de jardiniers qualifiés et d'anciens des résidences seniors. Après les avoir vues grandir grandir au centre horticole municipal dans les conditions de l'agriculture biologique, les enfants récoltent leurs légumes à l'automne, qui sont transformés par une entreprise locale puis cuisinés par la cuisine centrale pour fournir des soupes dans les cantines des écoles. De la graine à l'assiette.

GESTE 8

PILOTER LA DYNAMIQUE INTERSERVICES POUR ASSURER LA PÉRENNITÉ DU JARDIN



À Quimper, la pérennité des projets de jardins pédagogiques repose sur un tissu d’initiatives imbriquées : des cadres stratégiques puissants, une certaine souplesse organisationnelle et des outils de pilotage dédiés.

4^{ème} rencontre du groupe de travail “environnement potager” de la ville de Quimper. Crédit photo : Territoires audacieux, 2025.

Adopté en 2023, le projet éducatif global (PEG) fédère ville, agglomération, Éducation nationale, CAF et autres actrices et acteurs autour d’objectifs communs (participation citoyenne, éducation à l’environnement, parentalité, non-exclusion). Il articule et dépasse le plan éducatif local (PEL) et projet éducatif de territoire (PEDT), en intégrant la tranche d’âge 0-18 ans et en proposant un cadre partagé entre institutions.

Dans ce contexte, les projets de jardins pédagogiques se destinent à être des composantes explicites des actions éducatives à conduire. Cette stratégie réduit les risques de délaissement des jardins en cas d’absence temporaire de l’un-e des actrices ou acteurs.

Dans le cadre du PEG, un groupe projet est créé en 2024 et rassemble animatrices et animateurs périscolaires, enseignant-es volontaires, agent-es des espaces verts, coordinatrices et coordinateurs pédagogiques, et élu-es.

« J'ai trop vu de
potagers posés clés en
main... et après, il ne se
passe rien ! Il y a besoin
de mettre les enfants
en autonomie, d'ouvrir
l'école aux parents.
Cela s'accompagne
de formations. »

Pierre-Yves Tanguy, responsable des
temps périscolaires à la mairie de Quimper
(Finistère)

Réuni régulièrement (cinq rencontres en
2024-2025), ce groupe partage les expériences
locales, consolide des ressources communes
(livrets pédagogiques, pratiques d'entretien),
impulse des dynamiques par pair-es (ateliers,
échanges de savoir-faire), et accompagne le
développement de projets sur site (boîtes à
outils, carnets de terrain). Cet espace transversal
évite l'isolement des porteurs de projets, qui est
l'une des causes principales d'abandon.

La commune mise sur la coordination des
temps scolaires et périscolaires pour éviter
la discontinuité : des temps de jardinage
sont intégrés aux temps périscolaires, et des
passerelles entre animatrices, animateurs
et enseignant-es sont mises en place. Dans
certaines écoles, un carnet de liaison outille par

exemple cette coopération et des chantiers communs sont
mis en place.

Des formations conjointes pour les agent-es et les
enseignant-es sont également organisées (notamment
concernant l'éducation dehors, via des appels à projets de la
DREAL et de l'ARS).

Dans le cadre du groupe projet, une cartographie exhaustive
des projets de jardins pédagogiques a été réalisée en 2025
à partir d'un questionnaire adressé aux responsables
périscolaires. Elle permet aujourd'hui de visualiser les
équipements utilisés sur les 20 écoles publiques, de repérer
les fragilités et leviers, d'identifier les ressources à mutualiser
et de construire des priorités d'accompagnement.

En complément, un atlas de la biodiversité communale
(ABC), élaboré par 450 personnes, qu'elles soient membres
d'associations locales ou des enfants, donne une dimension
territoriale large et forte aux projets de potagers. Il facilite
l'appropriation collective des enjeux de biodiversité, et
inscrit les jardins dans une approche systémique de la ville
vivante.

GESTE 9

UN GUIDE ET DES FORMATIONS INTERNES POUR L'ENSEMBLE DES AGENT·ES



La ville de Grenoble mène une politique de végétalisation urbaine. Cette dynamique, renforcée notamment avec l'arrivée de la nouvelle équipe municipale en 2014, a déjà transformé les paysages urbains : plantations massives d'arbres, désimperméabilisation des sols, distributions de végétaux aux habitant·es. Cette transformation de l'espace public se ressent aussi sur les projets pédagogiques dans les écoles et les services municipaux.

Grenoble a une culture historique du jardinage scolaire. Le service des parcs et jardins intervenait auparavant régulièrement dans les écoles, avec des animations régulières dans certaines. Toutefois, en l'absence de diagnostic global, ces pratiques ont toujours reposé sur l'investissement spontané d'équipes pédagogiques volontaires, entraînant de fortes disparités entre établissements.

Pour soutenir la montée en puissance des politiques de végétalisation depuis 2014 et du fait de la transformation du métier, les jardinier·es de la municipalité ont cependant dû concentrer leur travail sur l'espace public. Malgré plus de 200 postes pourvus, dès 2018, les interventions dans les

Guide pratique “Un jardin pour et par les enfants de l'école” paru en avril 2025 à Grenoble. Crédit photo : Corinne Sayous.

« La conception du guide a été un prétexte pour mettre les gens autour de la table sur le temps long, partager la culture jardinière et éducative et conscientiser les contraintes et enjeux des uns et des autres. »

Corinne Sayous - Direction Education
Jeunesse - Cheffe de projet Transition
Écologique et développement durable
de Grenoble (Isère)

écoles ont cessé, laissant les établissements sans accompagnement technique, par manque de moyens humains et des difficultés de recrutement persistantes.

Par ailleurs, plusieurs sujets font encore débat lorsqu'on parle des jardins pédagogiques et les cultures semblent parfois s'affronter. Le service santé environnement souhaiterait par exemple réaliser des analyses systématiques des sols alors que d'autres acteurs préfèrent une approche "raisonnée" pour ne pas bloquer les projets. L'usage de l'eau de pluie, ou l'utilisation de bacs surélevés pour jardiner sont aussi sujets de controverses.

Pour construire des bases communes à tous les agents intervenants, la ville a récemment amorcé plusieurs actions structurantes : elle a décidé de créer un poste à mi-temps dédié à la coordination des projets jardin dans les écoles. Elle organise des formations ciblées pour les ATSEM, animateurs et enseignant-es, sur la classe dehors, le jeu libre et l'importance de passer des temps réguliers dehors en nature, abordant notamment les enjeux sanitaires (tiques, allergies) et l'équipement adapté (gants, pantalons de pluie). Les premières ont été animées au printemps 2025, auprès d'un petit groupe d'ATSEM et d'animateurs et d'animatrices avec le soutien du service de la santé scolaire et de plusieurs associations locales d'éducation à l'environnement.

De plus, pour asseoir ce socle commun à tous.tes les intervenant-es, un « Guide du jardin à hauteur d'enfant (pour et par les enfants) pour les écoles de Grenoble et tous les acteurs périscolaires » a été publié en avril 2025. Il a été élaboré avec des éducatrices et éducateurs, puis ajusté avec les recommandations du service Nature en ville sur les aspects les plus techniques. Ce guide de 140 pages propose des fiches pratiques et un calendrier saisonnier, et présente les principes de la permaculture pour favoriser l'autonomie des équipes.

**FAIRE COMMUNAUTÉ
AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE,
LES ACTRICES & ACTEURS LOCAUX
POUR INSCRIRE
LA PRATIQUE DU JARDIN
DANS UN PROJET TERRITORIAL**

GESTE 10

DÉVELOPPER DES ALLIANCES DE LONG TERME

ENTRE LES SERVICES PUBLICS, LES ASSOCIATIONS ET LES ÉCOLES



Classe dehors dans un estran de l'agglomération de Concarneau, co-animée par Esprit Nat'ure et Captain Darwin, mars 2025. Crédit photo : Captain Darwin. Licence : CC BY-SA 4.0.

Au sein de Concarneau Cornouaille Agglomération, une diversité d'associations d'éducation à l'environnement œuvre dans des logiques de coopération avec des services publics et des habitant-es : Cap vers la nature, Esprit Nat'ure, Under The Pole, Captain Darwin, LPO Bretagne, et d'autres.

Depuis trois ans, elles ont formé un consortium, coordonné par le fonds Explore, pour répondre à un marché public financé par l'agglomération. L'intention est de développer l'éducation dehors et à l'environnement avec une trentaine d'écoles primaires (publiques et privées) de l'agglomération, en favorisant une diversité des approches et une richesse pédagogique.

Un élément central est la constitution d'un catalogue d'animations à destination de l'ensemble des enseignant-es en cycles 1 à 3 de l'agglomération. Parmi la quinzaine de modules pédagogiques proposés, les enseignant-es peuvent choisir selon leurs besoins pédagogiques et leurs classes. Les sujets sont variés : « Découverte du bord de mer : les animaux de l'estran » pour les cycles 1 à 3, ou encore « Ici et ailleurs : les impacts du changement climatique sur la biodiversité » pour le cycle 3. Chaque module est animé par

des expert-es de l'éducation à l'environnement, et comprend en moyenne trois séances dans l'année. Les modules sont partiellement adaptables selon les contraintes des enseignant-es, et le catalogue est ajusté chaque année.

Les animations se fondent sur l'observation naturaliste, les interactions écologiques, et la vie de groupe. Parfois, elles prennent la forme de chantiers collectifs. Sur le terrain, les enfants sont immergés dans leurs environnements proches : estran, zones humides, bocage, etc. Un soutien logistique de transport mis en place par l'agglomération est mobilisable par les écoles. La gouvernance partagée du dispositif (gestion des inscriptions, validation des transports, répartition des interventions, etc.) se destine à être affinée.

En parallèle, depuis 2017, des aires éducatives marines existent au sein de l'agglomération. Elles sont un précédent notable, et mobilisent une grande partie de la communauté d'actrices et acteurs actuellement impliquée dans le marché public. Bien qu'étant des dispositifs distincts, les aires éducatives et ce marché public partagent des finalités éducatives et territoriales similaires.

Au-delà de l'éducation à l'environnement, ces expériences sensibles et situées peuvent ouvrir à des enjeux clés du vivant et de la gestion territoriale : gestion de l'eau, rôles écologiques des haies, pratiques agricoles, circuits alimentaires de proximité, etc. À plus long terme, comment expérimenter une intégration plus forte des plus jeunes habitant-es du territoire dans différents axes des politiques publiques où il y a des enjeux de viabilité territoriale ?

« Par définition, un milieu naturel ne l'est pas : il a été façonné par l'humain. L'éducation à l'environnement est aussi une éducation à l'action publique. Il y a un enjeu pédagogique dans le fait de décrypter la fabrique des politiques publiques. »

Emmanuel Poisson-Quinton, chargé du programme campus au sein d'Explore

GESTE 11

UN PROCESSUS ITÉRATIF

POUR FAIRE DE L'ÉCOLE UN LIEU DE VIE



Chantier participatif un samedi à l'école, en novembre 2022. Crédit photo : Margot Roura (19/11/22)

À Doussard, petite commune à côté du lac d'Annecy, Laurent Clerc témoigne avec Baptiste Frossard, le directeur du périscolaire de leur expérience dans cette « école rebelle devenue école pilote ». Adrien Auzeil, écologue de formation, les a accompagnés dans un projet original de rénovation de la cour d'école depuis 2020. Comment une école primaire presque classique, avec ses 300 élèves, est devenue un véritable lieu de vie, où un enfant peut planter un arbre s'il le décide et où on picore des petits fruits en liberté et surtout, où les espaces extérieurs et intérieurs continuent à évoluer régulièrement, au gré de l'élan des enfants et adultes et des chantiers participatifs menés au fil des années ?

Au début, en 2020, l'école était à peu près comme les autres, mais avec une véritable communauté éducative qui existait déjà dans le village, et des bonnes relations avec la mairie, les services techniques, les parents. C'est aussi la seule école du village, ce qui facilite les choses.

Dans une commune avec peu de moyens et des enfants qui allaient mal en sortant des confinements, il s'agissait d'abord de faire un atelier de permaculture. La rencontre avec Adrien Auzeil a permis de changer d'ambition. Il a proposé de faire

un bilan de tous les éléments en présence dans le lieu et le groupe de personnes, puis de questionner leur idéal, pour donner le cap à suivre. Il explique : « à partir des éléments en présence, on peut imaginer un écosystème naturel. Cela reprend la façon d’interagir des peuples racines, avec une approche dans le présent. Quelle est la meilleure idée pour aujourd’hui ? Cela permet d’avancer d’une idée évidente à une autre idée évidente, plutôt que par un objectif à trois ans, qui met une pression et empêche de profiter des opportunités. »

Une journée de « rêve collectif » a été organisée, avec les parents, les associations, les enfants, les services techniques, les enseignant-es, les ATSEM, etc. pour répondre à la question « Quelle serait la cour de nos rêves pour nos élèves ? ». Quasi tout le personnel de l’école a participé et pendant une journée entière, chacun-e a pu partager ses idées. Les parents ont ensuite répondu à un questionnaire et les enseignant-es ont recueilli les rêves des enfants. « Le rêve collectif a été fondateur. Au-delà de l’aménagement des espaces, ce qui a changé c’est surtout d’avoir travaillé en chantier participatif », analyse Laurent Clerc.

La posture ? Voir ce qu’on peut faire avec les moyens du bord, avec les enfants, pour initier un mouvement et des retours d’expériences, puis avancer peu à peu. Alors après une année entière de travail, le premier chantier participatif est organisé à l’automne 2021. Plus de 100 personnes y participent, dont de nombreux enfants et un parent venu avec son tractopelle permet d’enlever une partie du bitume de la cour.

Dans la méthode de « la cour du vivant » portée par Adrien Auzeuil, au-delà de ce qu’on a fait ensemble, c’est le fait de faire ensemble qui change l’école. L’idée principale est de permettre à chacun d’avoir son projet.

« Ce n’est surtout pas un projet fini, définitif. Au contraire, on commence et on voit où ça nous mène, comment ça évolue. Depuis cinq ans, chaque année, cela continue, selon les enfants, les enseignant-es, les parents.... »

Laurent Clerc, directeur de l’école primaire de Doussard (Haute-Savoie)

Au fil du temps, les services techniques de la mairie se sont aussi emparés du projet, ont été visibilisés et leur travail allégé. Ils ne viennent plus pour passer la souffleuse ou tondre l'herbe mais uniquement pour des demandes spécifiques, ou vérifier si des troncs coupés pourraient servir...

Les chantiers participatifs permettent aussi de réduire considérablement le budget de rénovation et de se concentrer sur l'accompagnement. Le ratio à Doussard était à peu près de 1 à 20, pour rénover de fond en comble une cour de 6 000m², créer des zones différenciées, planter une centaine d'arbres, etc. « Pour nous, l'école doit avant tout être un lieu de vie pour les enfants, sinon elle ne peut pas jouer le rôle de lieu d'apprentissage, ou alors uniquement de façon très élitiste », estime Laurent Clerc.

Depuis, la fréquentation du périscolaire a nettement augmenté, les enfants ont plus envie de venir à l'école et voient l'école autrement. Pour le directeur d'école, « c'est assez spectaculaire, même pour ceux en situation de handicap et les moins scolaires qui peuvent devenir moteur. Cela se ressent nettement dans le climat scolaire, radicalement changé. »

À Doussard, les enfants mangent beaucoup de fraises de la cour et on peut déjà cuisiner des choses mais « plus en mode chasseur cueilleur qu'agriculteur », note Adrien Auzeuil. Au dernier chantier, des bidons de 200 litres ont été récupérés et coupés en deux, pour faire des mini potagers disséminés dans la cour, pour que les enfants puissent mener leurs expériences.

GESTE 12

UNE STRATÉGIE MUNICIPALE INTÉGRÉE ET UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE

Au Havre, le déploiement des jardins pédagogiques s'inscrit autour de plusieurs dispositifs complémentaires menés en collaboration avec l'Éducation nationale : le « Grand plan nature », piloté par la mairie pour restaurer le lien ville-nature ; le programme national « Mon jardin à l'école », inscrit au projet pédagogique d'école depuis 2023 ; le concours des écoles fleuries, co-organisé avec les délégués départementaux de l'Éducation nationale (DDEN) et les aires éducatives (ATE et AME).

Cette coordination entre des directions de la mairie (éducation, espaces verts, développement durable), des élu-es (notamment Madame Oumou Niang Fouquet, adjointe au maire en charge de l'éducation et de la jeunesse) et des DDEN a permis de stabiliser un projet durable malgré le renouvellement fréquent des postes d'enseignant-es. L'ancrage institutionnel a été renforcé par l'association systématique des dispositifs des écoles fleuries et du programme « Mon jardin à l'école ».

Un point fort réside dans la formation croisée des enseignant-es : 100 enseignant-es ont été formé-es par les jardinier-es de la commune, puis 60 autres en 2024 lors d'une journée spécifique. Les enseignant-es reçoivent un kit pédagogique dès février, incluant un calendrier des cultures, des quiz, un guide pédagogique, et un carnet de bord par élève. À cela s'ajoutent des outils WWF transmis par le service environnement, dont le programme Earth Hour et les outils RICD (réduction des impacts carbone dans les écoles).

Face à l'engagement inattendu de nombreuses maternelles alors que le projet ciblait initialement les élémentaires, un

« Le but est que le potager soit 100% incorporé dans le programme des écoles. Pour cela, 100 enseignants ont été formés par les jardiniers de la ville. »

Omar Annab, chargé de mission à la mairie du Havre (Seine-Maritime)

Omar Annab, chargé de mission à la mairie
du Havre (Seine-Maritime)

En janvier, les écoles intéressées reçoivent un courrier d'appel à candidature. Celles qui répondent favorablement reçoivent : 3 bacs par école(initialement conçus à partir de conteneurs de poubelles rénovés, remplacés aujourd'hui par des bacs en bois) ; du terreau, des graines et des plantes, fournis partiellement via un mécénat avec un pépiniériste ; un kit pédagogique complet et une formation pratique sur le jardinage écologique.

La municipalité envisage des partenariats de mécénat ou un budget récurrent pour garantir une dotation systématique aux écoles. Aujourd'hui, nous avons impliqué 72 écoles, 325 classes et 7 388 élèves.

GESTE 13

UN MAILLAGE VERT POUR ENGAGER PETITS ET GRANDS

DANS UNE APPROCHE SEREINE AU VÉGÉTAL

Depuis quelques années, Marseille a engagé une véritable transformation de sa relation à la nature. Dans une ville où l’attachement premier allait à la mer et au football plus qu’aux espaces verts, la crise du Covid a changé la donne. Des habitants, désormais conscients des bienfaits du contact avec la nature, poussent à redessiner la ville. La municipalité accompagne ce mouvement, en posant les bases d’une politique publique structurée autour des jardins éducatifs et collectifs.

La ville de Marseille parie sur l’éducation à la nature pour transformer durablement les comportements. Dès l’école et la crèche, les enfants apprennent à jardiner, observer et respecter le vivant. L’objectif est de faire évoluer les comportements dans les espaces publics. Ne plus consommer le jardin comme un simple décor, mais comprendre qu’il est un écosystème vivant, fragile, à respecter. Cette pédagogie passe aussi par des efforts de signalétique, de concertation avec les citoyens et d’accompagnement personnalisé des projets scolaires.

Dès le début du mandat en 2020, la ville a créé un service dédié à l’animation des jardins. Dans cette nouvelle organisation, la ville pose un cadre : chaque jardin doit s’inscrire dans un projet d’établissement durable, prenant en compte la saisonnalité, les besoins en eau et la capacité des équipes à assurer l’entretien tout au long de l’année scolaire. Les études de pollution des sols sont désormais systématiques, et la collaboration avec les associations de jardinage (comme Jardinot ou Nature en Ville) est encouragée.

« Je vais beaucoup sur le terrain. Je constitue des fiches projet pour avoir une approche pragmatique du jardin et adapter les actions à la réalité de terrain. »

Sophie Brun, animatrice jardin
pédagogique à la ville de Marseille
(Bouches-du-Rhône)

« Plus on éduque dès le plus jeune âge, plus on voit que ça infuse dans les foyers et que ça influence les adultes aussi. »

Nassera Benmarnia, adjointe au Maire en charge des espaces verts, des parcs et jardins, du retour de la nature en ville, des espaces verts d'accompagnement de voirie, des rues jardins, des jardins pédagogiques, des jardins collectifs, de la végétalisation des cours d'école, des projets d'aménagements paysagers, des trames citadines et des aires de jeux, à Marseille (Bouches-du-Rhône)

Pour répondre aux spécificités marseillaises où les cours d'école sont souvent très exiguës et les équipements sportifs en centre-ville trop rares, les missions des agents évoluent pour intégrer ces nouvelles pratiques. Par exemple, les services ont réalisé un inventaire des jardins, en distinguant ceux qui fonctionnent de façon autonome et ceux qui sont suivis par le service nature en ville. Il s'agit aussi de clarifier le fonctionnement administratif et de gestion autour des

jardins, pour bien savoir qui fait quoi et prendre en compte l'importance de penser au SAV. Aujourd'hui, quand une école demande un jardin et qu'il est estimé que le projet a encore besoin de mûrir, les services orientent d'abord vers un jardin collectif à proximité, afin de favoriser une première expérience.

Depuis le début du mandat, 250 autorisations d'occupation temporaire ont été signées pour des rues-jardins ou des jardinières partagées. Les jardins collectifs municipaux ouverts aux écoles voisines se sont aussi développés, et des îlots de fraîcheur accessibles à tous se multiplient.

GESTE 14

PROPOSER UN DISPOSITIF COMPLET D'ACCOMPAGNEMENT COMPRENANT ANIMATIONS, OUTILS PÉDAGOGIQUES ET MATÉRIELS DE JARDINAGE

Depuis plus de 14 ans, la Métropole Rouen Normandie s'engage pour soutenir les projets de jardinage durable au sein des écoles, via un catalogue d'actions pédagogiques à destination des communes et de leurs établissements scolaires. À travers des dispositifs d'accompagnement précis et évolutifs, la Métropole facilite l'émergence et la pérennisation de jardins pédagogiques, au service de l'éducation à l'environnement et de la reconnexion au vivant.

Porté par des animatrices comme Julie Desailly, éducatrice à l'environnement au Pavillon des Transitions, le programme « Jardiner autrement dans mon école » accompagne chaque année six écoles volontaires. Ce soutien s'organise autour de trois à quatre animations pédagogiques par classe et par an, d'une malle pédagogique dédiée au jardinage durable, ainsi que d'un outil de suivi mensuel permettant d'encadrer le projet sur toute l'année scolaire. En complément, du matériel est mis à disposition : récupérateurs d'eau de pluie, composteurs, vivariums, hôtels à insectes fabriqués localement, plants et graines.

Le succès de ces projets repose sur une collaboration indispensable entre la métropole et les communes. Dès la sélection des écoles, un courrier est envoyé aux municipalités afin de les impliquer : installation de récupérateurs d'eau, autorisations de compostage, participation au conseil d'école... Lorsque les relations sont fluides entre enseignant-es, services techniques municipaux et périscolaire, l'intégration du jardin dans la vie scolaire est

« Nous fournissons tous les outils : le matériel (récupérateur d'eau de pluie, composteurs, petits outils pédagogiques vivarium, outils d'observations, hôtels à insectes, plants et graines) et la malle pédagogique sur le jardinage et la biodiversité. »

Ludvine Perroux, responsable de service au Pavillon des Transitions, Métropole Rouen Normandie (Seine-Maritime)

« En début d’année, on envoie un courrier à la mairie pour l’installation du récupérateur d’eau et obtenir l’autorisation pour le compost. »

facilitée, et certaines communes vont jusqu’à fournir directement le matériel.

Cependant, certaines contraintes techniques demeurent, comme la qualité des toitures pour la récupération d’eau, les risques liés aux composteurs en milieu scolaire, et les exigences de sécurité pour l’installation du matériel. La Métropole accompagne également ces aspects, en adaptant ses conseils aux réalités locales.

Julie Desailly, animatrice éducation à l’environnement à la Métropole Rouen Normandie (Seine-Maritime)

À l’origine centré sur le compostage et l’eau, le programme s’est ouvert à des thématiques santé, déchets, qualité de l’air, biodiversité et alimentation, en cohérence avec les politiques publiques de transition écologique. Aujourd’hui, la dynamique de revégétalisation des écoles et le développement des pratiques d’école du dehors renforcent l’intérêt pour ces projets. Sur les 60 écoles engagées depuis 2010, seules une douzaine ont vu leur jardin pédagogique périlcliter, souvent en lien avec des changements d’équipe ou d’accompagnement municipal. Pour encourager la continuité, la Métropole propose un suivi jusqu’à trois ans, en visant la labellisation « Refuge LPO ».

Au fil des années, la Métropole a su tisser un maillage d’actrices et acteurs – éducation, collectivités, associations – qui consolide l’éducation à l’environnement à l’échelle locale. L’adhésion des enseignant-es est essentielle : motivé-es, accompagnés par des outils validés par l’Éducation nationale, elles et ils prolongent parfois l’initiative avec leurs propres potagers. Les animations ludiques proposées, aussi bien pendant les temps scolaires, qu’en dehors, offrent aux enfants une autre approche de l’apprentissage, concrète et vivante.

NOTES



© 2025

© 1986 Symbole du panda WWF - World Wide Fund for Nature (ex-World Wide Fund)[®]

« WWF » est une marque déposée du WWF.

WWF, 28 rue Mauverney,

1196 Gland, Suisse

Tél. +41 22 364 9111

Fax. +41 22 364 0332

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site web international : livingplanet.panda.org.



Notre raison d'être

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

ensemble, nous sommes la solution www.wwf.fr

